

ASSEMBLEE GENERALE DU R.N.S.A.

Lundi 20 Juin 2016 – PARIS

Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapports financiers du trésorier et du commissaire aux comptes
- Affectation du résultat
- Budget prévisionnel 2016
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant
- JES 2016
- Montant cotisation annuelle 2017
- Questions diverses

Cette assemblée compte 43 membres présents ou représentés, sur 55 à jour de leur cotisation

La présidente ouvre la séance à 14h, un tour de table est demandé afin de connaître et de se faire connaître de Mr BACLE (président de l'AASQA Poitou Charentes et président référent pollens à ATMO France) et de Mr BERRUCHON (pneumologue retraité représentant de l'association AIRPUR 85 responsable du capteur de la Roche sur Yon).

Rapport moral de la Présidente

Distribution de l'imprimé

La présidente expose le rapport moral du RNSA, et le rapport d'activité.

Monsieur BACLE s'interroge sur le contrôle qualité et la norme auquel il appartient. La présidente indique que l'ensemble des analystes est soumis au contrôle qualité tous les ans, qu'en fonction de la note obtenue il est demandé aux analystes de participer à une formation complémentaire. La norme est interne au RNSA et est établie par le conseil scientifique.

Monsieur BERRUCHON s'interroge sur les pollinariums, l'intérêt des données, et sur le fait qu'elles ne soient pas croisées avec celles des capteurs de pollens, mais aussi avec les données des AASQA sur les PM 2,5 (facteurs aggravants des symptômes allergiques). Charlotte SINDT précise que certaines AASQA qui analysent les pollens ont déjà pris l'initiative de croiser les données avec la pollution extérieure. Michel JOUAN signale que cela sera fait systématiquement dans l'avenir car cela rentre dans le texte de la loi santé.

L'ensemble des membres est d'accord sur l'importance de l'uniformisation de la diffusion des données par les AASQA.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral de la Présidente est interrogée pour l'approbation de ce rapport :

Approbation du rapport moral :

Voix contre = 0

Abstention = 0

Voix pour = 43 : **ce rapport est approuvé à l'unanimité**

Rapports financiers du trésorier et du commissaire aux comptes, présenté par Gérard DE GUIDO :
Distribution des imprimés

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du trésorier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Approbation de ce rapport financier :

Voix contre = 0

Abstention = 1

Voix pour = 42 : **ce rapport est approuvé**

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat suivante :

Affectation du résultat positif de l'exercice au 31/12/2015 soit 16.075 Euros au poste "report à nouveau".

Approbation de l'affectation du résultat :

Voix contre = 0

Abstention = 0

Voix pour = 43 : **ce rapport est approuvé à l'unanimité**

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale donne au Président et au trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice social écoulé.

Approbation du vote du quitus :

Voix contre = 0

Abstention = 2

Voix pour = 41 : **ce rapport est approuvé**

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement des mandats du Commissaire aux Comptes Titulaire, et ce pour une durée de 6 exercices (durée usuelle du mandat du CAC), soit jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clos le 31/12/2021 : Le Cabinet BOREL ET ASSOCIES.

Approbation du renouvellement des mandats du Commissaires aux Comptes Titulaire :

Voix contre = 0

Abstention = 0

Voix pour = 43 : **ce rapport est approuvé à l'unanimité**

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement des mandats du Commissaire aux Comptes Suppléant, et ce pour une durée de 6 exercices (durée usuelle du mandat du CAC), soit jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clos le 31/12/2021 : Pascal BOREL

Approbation du renouvellement des mandats du Commissaires aux Comptes Suppléant :

Voix contre = 0

Abstention = 0

Voix pour = 43 : **ce rapport est approuvé à l'unanimité**

JES 2016 :

Ces journées se dérouleront à Strasbourg à la demande du RNSA et acceptation par le Professeur DE BLAY, du 17 Novembre 2016 à 13h au vendredi 18 Novembre 2016 à 16h.

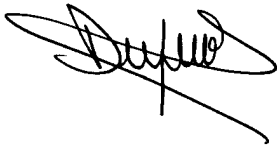
Le RNSA souhaiterait que l'ASPA fasse une présentation afin de montrer la synergie et l'intérêt de la mutualisation des données.

Cotisations :

Le conseil d'administration propose de laisser la cotisation annuelle à un montant minimum de 40 Euros par an. Proposition acceptée à l'unanimité.

Il est rappelé qu'un APPEL A SOUTIEN est fait 2 fois par an, en 2015 il a rapporté 20.626 euros au RNSA ; Pour le premier appel de 2016 un peu plus de 10.500 euros ont été donnés.

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 16 h 00.



La Présidente
Nadine DUPUY



Le Secrétaire
Michel THIBAUDON

- RNSA -

Association à but non lucratif
Le Plat du Pin – 11 Chemin de la Creuzille
69690 BRUSSIEU

Mail : nsa@nsa.fr - Web : www.pollens.fr - Tel : 33 (0) 4 74 26 19 48 - Fax : 33 (0) 4 74 26 16 33